

Besoins et usages – personnes vieillissantes

Suite à la première séance de travail et sur la base de la grille préparatoire d'entretien élaborée par Filigrane Programmation, le groupe de travail des résidences de Bellevue a fourni des éléments de précision sur les besoins liés à la personne vieillissante. L'objet de cette deuxième séance de travail consistait à préciser ces premiers éléments de réponse :

- sur **les usages, espaces et services communs et extérieurs au logement**, de façon à distinguer les services communs aux locataires et les programmes complémentaires pouvant bénéficier à d'autres publics dont la gestion serait externalisée. Il s'agissait de conclure par la priorisation de ces services supplémentaires à la personne, entendu à l'attention du public restreint que sont les personnes vieillissantes,
- sur **la précision des difficultés que rencontre la personne vieillissante au cours de sa journée**, de manière à déterminer les évolutions du logement à apporter à mesure où la personne perd en autonomie.

Les services communs par ordre de priorité

1. La personne ressource

Vecteur de lien social, cette personne pourrait avoir plusieurs missions : sécuriser les locataires par sa présence et son contrôle, prendre en charge l'entretien du bâtiment (ménage des parties communes, espaces extérieurs...), rendre des petits services, gérer le panneau d'affichage dans le hall.

2. Les salles de jeux intérieures et les espaces extérieurs (de jeux et de rencontre)

L'espace de jeux intérieur

C'est un lieu commun à l'enfant et à la personne vieillissante. Situé à proximité du hall, l'espace de jeux intérieur offre un espace de jeux aux enfants, associé à un espace de salon dans son prolongement où peuvent s'asseoir les parents et personnes vieillissantes.

Cet espace ne peut se situer dans le hall ou les circulations de façon à ne pas gêner les déplacements dans le bâtiment, mais doit rester visible depuis le hall.

Les espaces de rencontre et de jeux extérieurs

Le jardin commun extérieur répond à l'objectif de socialisation et de rencontre. C'est également un lieu attractif pour la personne vieillissante, l'incitant à sortir de son logement.

C'est un espace partiellement abrité, par le biais de tonnelles naturelles par exemple, où l'on peut s'asseoir pour observer les enfants jouer. C'est aussi un espace où l'on peut pique-niquer, goûter, nécessitant des tables d'extérieur. Les revêtements de sols sont adaptés à la personne vieillissante ou ayant des problèmes de mobilité.

Il a été proposé que ces espaces s'accompagnent d'un parc à chien, pour éviter que les espaces paysagers soient souillés de crottes de chien. Il serait seulement à destination des futurs locataires, afin qu'il ne soit pas utilisé par tous les chiens du quartier. Bien que de la responsabilité de tous de nettoyer les saletés de son chien, la question de l'entretien de cet espace a été soulevée au vu des habitudes constatées des propriétaires des chiens.

2. les jardins potagers et le compost

Ce sont de petites parcelles individuelles et délimitées pouvant servir de potager.

Le compost semble répondre à l'évolution des habitudes quant à la gestion des déchets, d'autant plus s'il est associé à un potager où la terre de compost peut être utilisée à bon escient.

3. L'atelier bricolage

Il répond au manque de place dans les logements et met à disposition un espace salissant où l'on peut faire du bruit.

Pour éviter les vols ou dégradations de l'outillage, il est proposé que seul le matériel volumineux soit mis en commun, tel qu'un établi et un étai.

4. Le barbecue

Plusieurs alternatives sont possibles :

- Une zone dédiée où un/des barbecue(s) sont à disposition des locataires. Il est alors nécessaire qu'un planning d'utilisation soit organisé pour que chacun puisse l'utiliser à son tour. L'entretien du matériel par chaque utilisateur est indispensable à la pérennité de cet espace. Il est proposé que ce soit la personne ressource qui ait en charge ce planning.
- Une zone dédiée où chacun apporte son matériel en libre accès ; alors l'organisation est plus simple mais le matériel est stocké chez chaque locataire.

D'autres services ont été évoqués

La **lingerie** est un espace qui peut se trouver en sous-sol regroupant des lave-linge et des sèche-linge. Ce type d'installation est très pratique pour les petits logements qui pâtissent du manque d'espace de séchage notamment.

A été souligné le risque de vol du linge. Des doutes ont également été exprimés quant à l'utilisation réelle de cet espace par les locataires.

Des espaces de laverie à chaque étage peuvent être également envisagés de manière à réduire le nombre d'utilisateurs des machines mises en commun et les rassurer.

Des **salons** en forme d'alcôve aux extrémités des couloirs sont proposés. Ils répondent à plusieurs fonctions : apporter de la lumière naturelle aux couloirs, offrir des vues sur l'extérieur depuis le bâtiment, et enfin proposer des lieux de convivialité et de rencontre de proximité répondant aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Il est nécessaire de prévoir des **places de stationnement dédiées aux dispositifs de maintien à domicile**. Ce sont des places situées à proximité de l'entrée du bâtiment et réservées. Attention, une place est nécessaire pour l'« aide au transport », celle-ci doit être adaptée aux PMR.

En outre, il est proposé d'aménager une **place de stationnement familiale** à proximité de l'entrée permettant de décharger facilement les courses par exemple avant de se garer à sa place de parking.

La mutualisation de l'**aspirateur** est également suggérée.

Les programmes complémentaires

Les jardins familiaux comme priorité

Ces **jardins potagers**, dits jardins familiaux, sont dans ce cadre-là, des espaces ouverts à d'autres publics que les futurs locataires. Ils offrent la possibilité de jardiner, activité chère à de nombreux retraités, au cours de laquelle ils peuvent également rencontrer d'autres personnes.

Il y a lieu de noter que l'ouverture de ces espaces pourrait occasionner une certaine appréhension de la personne vieillissante âgée à l'utiliser, par peur de l'inconnu. Cependant, il a été précisé que ces parcelles potagères sont attribuées à des utilisateurs nommés, qui sont seuls à être autorisés à jardiner ; en aucun cas cet espace n'est un lieu ouvert à tous.

Des propositions à destination des personnes vieillissantes

Le **Petit Bazar** est un petit commerce ambulante où sont vendus des produits de base, non périssables. Il permet d'acheter quelques produits d'appoint sans se déplacer dans un magasin. Il répond notamment à la question de l'isolement des personnes âgées qui ne peuvent parfois pas se déplacer seules et ne sont pas entourées d'une personne de confiance à proximité. Aux résidences de Bellevue, un tel dispositif a été mis en place, il est géré par l'association « Loisirs et culture de Bellevue ».

Il semble primordial que cette épicerie ne devienne pas un magasin permanent, pour inciter la personne à sortir de son immeuble.

Le besoin de ce service se résume à un petit local pour entreposer le chariot.

Cependant, il semble que le carrefour-market situé sur l'avenue Marcel Haegelen propose des livraisons à domicile. Ce service rentrerait en concurrence directe avec l'offre du Petit Bazar ; sa plus-value est remise en cause par certains.

D'autres propositions de services ont été faites :

- le coiffeur a été écarté en raison des nombreux salons sur l'avenue Marcel Haegelen ;
- Un local pour proposer des **massages assis** ;
- Un local dédié à un **Service de Soin Infirmier à Domicile** (SSIAD), mais celui-ci ne créera pas d'animation ;
- Un **dépôt de pain** : les problématiques de la gestion du local et des livraisons/commandes de pain ont été soulevées.

Des programmes à destination de tous mais pouvant solliciter la personne vieillissante

Il semble que les **locaux associatifs** font défaut sur la ville de Bourges. Une grande salle polyvalente pourrait-être mise à disposition des associations culturelles pour y organiser leurs activités (danse, théâtre, exposition...). Il est précisé qu'il ne s'agit pas là de créer des bureaux ou salles de réunions.

Ces activités pourraient profiter à l'ensemble des locataires et notamment les personnes vieillissantes en journée.

Notons que la friche culturelle l'antre-peaux s'est installée à proximité. Elle propose de nombreuses activités de pratique et de diffusion culturelles qui pourraient éventuellement se prolonger sur les Goulevents.

La question de la gestion de cette salle a été posée : ville ?

Un **restaurant d'apprentissage** pour le lycée / **restaurant d'insertion** géré par une association peut également constituer un programme complémentaire. Ce service à proximité constitue une alternative pour les personnes vieillissantes ne souhaitant pas se préparer leurs repas systématiquement.

Un programme complémentaire : la crèche

Une crèche à horaires ouverts a été proposée pour répondre aux besoins des agents de Bellevue notamment.

Attention, plusieurs remarques ont été faites quant à l'aménagement d'une telle structure :

- les agents de Bellevue embauchent tôt le matin (6h), ce qui pourrait générer des nuisances sonores pour les locataires, par le va-et-vient des voitures.
- Il n'est pas si évident que l'aménagement d'une crèche apporte un caractère intergénérationnel au bâtiment : les personnes vieillissantes n'auront pas accès à la crèche et n'auront pas d'interaction particulière avec les enfants, ces publics ne se rencontreront pas en dehors des espaces communs tels qu'un jardin par exemple.

Notons que l'évaluation de la demande à l'échelle de la ville et du quartier définira la pertinence d'un tel équipement, d'autant plus qu'une structure petite enfance de 35 berceaux, le « Clementin », existe déjà à rue Jean-Jacques Rousseau.

Les difficultés que rencontre la personne vieillissante au cours de sa journée

Précision sur les facteurs qui réduisent le confort au quotidien au cours du vieillissement

La *diminution du périmètre de marche* s'entend par la distance à parcourir qui s'amenuise. Elle est liée à la fatigabilité croissante de ces personnes.

Dans le bâtiment, les *troubles de l'orientation dans le temps et l'espace* peuvent être liés au manque de repères engendré par l'homogénéité des aménagements en termes de couleurs, de matériaux ou de rythmes (nombreuses portes alignées et non différenciés dans un couloir par exemple).

La nuit

Avec le vieillissement, la nécessité de se rendre aux sanitaires la nuit est indispensable, cela plusieurs fois par nuit. Il est indispensable que la distance à parcourir entre le lit et les WC soit réduite et sans obstacles. Il a été proposé qu'un accès vers les sanitaires soit aménagé directement dans la chambre.

La toilette / salle de bain

Pour la toilette, la personne vieillissante rencontre de plus en plus de **difficulté à enjamber** ; c'est pourquoi les douches à l'italienne de plain-pied sont recommandées. Il y a lieu de noter que les baignoires à porte posent certains problèmes que les professionnels déplorent : celui notamment d'obliger la personne à attendre nue et dans le froid que le bain se vide avant de pouvoir sortir de la baignoire.

Un espace pour s'asseoir est nécessaire à proximité du lavabo (l'assise n'étant pas nécessairement aménagée) le temps du brossage de dents, du maquillage etc.

Attention, l'espace de la salle de bain est suffisamment vaste pour qu'une personne en fauteuil roulant ou déambulateur puisse y faire sa toilette.

Se pose également la question de la **séparation du WC et de la salle de bain**. Si les réunir va dans le sens de l'optimisation de la surface des logements, il semble qu'à l'usage, cette solution ne soit pas idéale en termes de pudeur, d'hygiène et de disponibilité des WC, la personne vieillissante étant souvent plus lente, elle monopolise cet espace assez longtemps, empêchant l'utilisation simultanée des WC.

Le petit-déjeuner

Les personnes vieillissantes souffrent des épaules et peinent à faire certains gestes, tels que prendre des objets en hauteur.

Quant à la question de la prise des repas dans la cuisine, elle semble opportune lorsque la personne mange seule. Dans ce cas-là, deux « coins » distincts sont nécessaires : l'espace de préparation et l'espace du repas.

Les professionnels de Bellevue ont constatés les besoins suivant dans la cuisine :

- L'espace doit-être suffisamment vaste pour circuler en déambulateur ou fauteuil roulant ;
- Outre sa fonction de découpage, le plan de travail est souvent utilisé pour y ranger des objets quotidiens tels que les médicaments, auxquels la personne doit pouvoir accéder facilement ;
- Seuls les objets servant rarement peuvent être rangés très bas et très haut ;
- Le gaz est prohibé pour les personnes vieillissantes, préférer les plaques à induction ;
- Une prise télévision est à prévoir dans la cuisine.

Les courses

Chaque matin, les personnes vont aux courses avec un caddy. Un placard dans l'entrée serait utile pour entreposer ce caddy ainsi que le manteau, le parapluie...

Il a été proposé d'aménager ce local en dehors du logement, accessible depuis le couloir mais à côté de la porte d'entrée du logement.

Autres remarques

Le devenir des patios

Les patios peuvent devenir des espaces de détente pour les adultes, comme un espace de jeu sécurisé en extérieur pour les enfants. Un espace fumeur a également été mentionné, mais l'espace intérieur du logement ou les espaces extérieurs répondent déjà à ce besoin.